



DEMANDE DE MOUILLAGE COMMUNAL INSCRIPTION SUR LISTE D'ATTENTE *

Tarif de l'inscription annuelle : 20 € (délib CM du 24 sept 2018)

chèque libellé à l'ordre du trésor public

RENOUVELLEMENT

Je renonce à ma demande

COORDONNÉES DEMANDEUR

Nom, Prénom :
ou Société

Adresse principale :

courriel :@.....

Tél fixe : port.

MOUILLAGE

Secteur : Presses maxi 12 m

Men er Belleg (rivière St Philibert) maxi 12 m

Je déclare être propriétaire

J'envisage l'acquisition

IDENTIFICATION NAVIRE

Nom du bateau :

N°immatriculation :

Type de bateau : longueur :

Tirant d'eau :

Cadre réservé à l'administration

- Enregistré le :

- Renouvelé le :

Rang n°



Date

Signature

*** MOUILLAGES SAINT-PHILIBERT**

IMPORTANT :

Votre inscription est valable uniquement pour l'année calendaire en cours

Vous devez impérativement renouveler votre inscription par écrit ou par courriel chaque année entre le 1^{er} et 31 décembre.

Le non renouvellement durant cette période entraîne une sortie de la liste d'attente.

La liste d'attente est mise à jour chaque année à partir de mars, affichée en mairie et consultable sur le site internet www.saintphilibert.fr

Tarif minimum applicable au 1er janvier 2018

Indice TP 02.03.2014 : 701.30

Indice TP 02.03.2015 : 697.20

Bateaux de plaisance : 30,50 € le mètre linéaire

Minimum de redevance applicable à toute occupation : 130 €

APPLICATIONS AUX FORMULES

Locataires : Zones asséchées (Trehennarvour) ((30,50 € HT x L) + 165 € HT))

Locataires : Zones pleine eau (Les Presses) ((30,50 € HT x L) + 300 € HT))

Locataires : Zones pleine eau (Rivière Men Er Belleg) ((30,50 € HT x L) + 300 € HT))

Propriétaires : PROS 108.84 € HT

Visiteurs : toutes zones 108,34 € HT par mois – 10 € HT par jour

R = redevance en euros

a = coefficient multiplicateur

L = longueur en mètres

b = part fixe en euros

$R = ((a \times L) + b)$